

RÉINSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE

**935 ex-migrants
réinsérés dans
le tissu économique**

IDENTIFICATION

**Un mécanisme
pour faciliter
l'enregistrement
des naissances**

JACQUEVILLE

**Des tricycles pour
rouler au vert**

SUR LE TERRAIN

**Les Tours A et B de la
Cité Administrative
se parent de nouveaux
habits**

PLUS LOIN AVEC...

Abdourahmane Cissé
Sur les enjeux du
secteur de l'énergie

BONNE GOUVERNANCE

**Des réformes qui rassurent
partenaires et investisseurs**



SOMMAIRE

RÉSULTATS & IMPACTS

4

Réinsertion socio-économique : 935 ex-migrants réinsérés dans le tissu économique

Arts et Culture : l'attention du gouvernement pour les porte-flambeaux

Exploitation minière : des infrastructures socio-économiques au profit des populations riveraines

Entrepreneuriat : des demandeurs d'emplois à la tête de start-ups à succès

Identification : un mécanisme pour faciliter l'enregistrement des naissances

Éducation préscolaire : 2 113 salles de classes supplémentaires pour une meilleure insertion au primaire

Hôpitaux militaires : le plateau technique renforcé

GROS PLAN

8

Bonne gouvernance : des réformes qui rassurent partenaires et investisseurs



EN ACTION

12

Axel-Emmanuel Gbaou : des chiffres au chocolat

Jacqueville : des tricycles pour rouler au vert

SUR LE TERRAIN

13

Réhabilitation des Tours A et B : les Tours A et B de la Cité Administrative se parent de nouveaux habits



PLUS LOIN AVEC ...

14

Abdourahmane Cissé sur les enjeux du secteur de l'énergie

ARRÊT SUR IMAGES

15

3 QUESTIONS À ...

16

Sansan Kambilé



MAGAZINE D'INFORMATIONS
DU CENTRE D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Bakary SANOGO

Directeur du Centre d'Information
et de Communication Gouvernementale
(CICG)

COMITÉ DE RÉDACTION

CICG

CONCEPTION - ÉDITION

CICG

Reproduction interdite sans autorisation préalable.



République de Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 51 14 38 - Fax : (225) 22 41 11 16

01 B.P. 12 243 Abidjan 01

Deux-Plateaux Vallon, Cité « Résidence Colombe »

Villa n°27, îlot n°176

Courriel : info@cicg.gouv.ci



www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.official



[gouvcivideo](https://www.youtube.com/gouvcivideo)



[gouvci.official](https://www.instagram.com/gouvci.official)

La Côte d'Ivoire sous Ouattara : un pays admiré et respecté



Par BAKARY SANOGO

Directeur du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale - CICG

C'est une Côte d'Ivoire fière, admirée et respectée qu'il a été donné de voir du 10 au 14 avril 2019 aux Réunions de Printemps de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) à Washington, DC, aux Etats-Unis.

A ces forums des sommités du développement international des institutions de Bretton Woods, où on échange sur l'état et les perspectives de l'économie mondiale, la délégation ivoirienne, conduite par le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, était précédée d'une bonne réputation. Une réputation établie sur les performances socio-économiques 2011-2018 du pays, sous la direction du Président de la République Alassane Ouattara. Une réputation d'un gouvernement qui est au travail et qui obtient des résultats.

Amadou Gon Coulibaly était très attendu et la Côte d'Ivoire était l'objet de l'intérêt de tous. Les plus hauts responsables de la Banque mondiale et du FMI tenaient à le rencontrer pour apprendre des secrets de la réussite, des raisons de la résilience de l'économie ivoirienne, tout comme des ambitions du pays. Le Chef du gouvernement avait des approches de développement et surtout un fulgurant parcours de sortie de crise, de reprise économique, de dynamique de croissance et des perspectives de développement à partager.

Aux partenaires de Bretton Woods, de la Chambre de Commerce Américaine, du secteur privé, du Millenium Challenge Corporation (MCC) et autres personnalités de la finance internationale, Amadou Gon Coulibaly a présenté le tableau d'un pays en marche. Un tableau caractérisé par une solide gestion macro-économique, un taux de croissance moyen de 8,6 % sur la période 2012-2018 et un taux d'inflation maîtrisé à 0,4 %, sur une norme communautaire (UEMOA) de 3 %.

Il a rassuré sur la soutenabilité et la bonne gestion de la dette extérieure, avec un ratio d'endettement de 48 %, sur une norme sous-régionale (UEMOA) de 70 %. Les ressources mobilisées vont au financement

du développement global, notamment des infrastructures pour renforcer la compétitivité et l'attractivité de l'économie.

Les secrets de la réussite ivoirienne ? Selon Amadou Gon Coulibaly, cette performance, rarement vue en Afrique et dans le monde, s'explique par les réformes, instruments et actions de bonne gouvernance mis en place depuis 2011. Que ce soit au niveau du code d'investissement, de la réforme administrative ou de la dématérialisation des services.

Ces réformes ont propulsé le pays au rang des 10 meilleures économies du monde, en termes de la croissance, c'est-à-dire de progrès économique, de création de richesses. Une performance saluée par le MCC du gouvernement américain, le Doing Business de la Banque mondiale, l'Indice Mo Ibrahim... Bref, une réussite qui s'explique par les choix stratégiques opérés.

Des agrégats macro-économiques certes, mais il y a derrière les chiffres des projets et actions de

développement qui profitent aux populations. Avec, entre autres, les résultats suivants : augmentation du SMIG de 36 000 FCFA à 60 000 FCFA ; déblocage des salaires, après plus de 25 ans de stagnation ; augmentation de 33 % du PIB par habitant (revenu moyen par habitant), passé de 560 300 FCFA en 2010 à 745 200 FCFA en 2017 ; un

taux de pauvreté en régression, passé de 51 % en 2011 à 46,3 % en 2015, etc.

Dans la catégorie des infrastructures, on pourrait citer quelques réalisations : 612 km de routes bitumées, 127 collèges de proximité, le barrage hydroélectrique de Soubré, une quinzaine de ponts, les universités de Korhogo, Man et Daloa, 300 centres de santé de premiers soins, le centre de traitement du cancer, le CHU d'Angré...

A la politique de réformes hardie, Amadou Gon Coulibaly a ajouté le leadership du Président Alassane Ouattara et la cohérence de son programme économique. Tout comme il a insisté sur la détermination des Ivoiriens à sortir leur pays de l'état de délabrement dans lequel il était en 2011. C'est donc ce mix d'approches et de résultats probants, porté par la vision du Président Alassane Ouattara, qui fait aujourd'hui de la Côte d'Ivoire un pays admiré et respecté.

Des agrégats macro-économiques certes, mais il y a derrière les chiffres des projets et actions de développement qui profitent aux populations.

Réinsertion socio-économique

935 ex-migrants réinsérés dans le tissu économique

Le gouvernement ivoirien et ses partenaires sont engagés à faciliter le retour et la réinsertion socio-économique des migrants irréguliers. À ce jour, 935 personnes ont bénéficié d'un accompagnement, en termes de formation professionnelle et de création d'activités génératrices de revenus, notamment dans les métiers du bâtiment, de la production animale et de l'agriculture.

En 2018, Yves Assi, un vigile, tente l'aventure de l'Europe avec son épouse. Bloqués en Tunisie, faute de moyens, ils décident de rentrer au pays. Intégrés dans le programme de réinsertion des migrants, initié par le gouvernement, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'Union Européenne (UE) à Azaguié, ils sont aujourd'hui gérants d'une ferme avicole. Comme Yves, plus de 900 ex-migrants ont été réinsérés dans le tissu socio-économique, grâce à des projets privilégiant l'auto-emploi. A Azaguié, 50 ex-migrants ont été formés à la production de pépinières de cacao, de palmier à huile

et de banane plantain, de même qu'à la production de volaille. Trois fermes avicoles, d'une capacité de 1 000 poulets de chair chacune, ont été créées à leur intention. A Korhogo, une vingtaine d'ex-migrants exercent dans l'apiculture et l'aviculture. Plusieurs centaines d'autres ont bénéficié, via l'Agence Nationale de Développement Rural (ANADER) de formation en gestion entrepreneuriale, comptabilité simplifiée et techniques de commercialisation. Depuis mai 2017, le gouvernement ivoirien et ses partenaires ont facilité le retour de près de 5 000 migrants irréguliers. ■

T é m o i g n a g e s

Lavircia Prati, chargée de la réintégration à l'OIM

Le projet est en bonne voie

« L'OIM est satisfaite de la réalisation de ce projet qui a débuté ici à Azaguié. Il est en bonne voie. Les migrants sont également satisfaits ».

Yves Assi, ex-migrant, gérant d'une ferme de volailles à Azaguié

L'Eldorado se trouve ici

« Il y a de l'espoir pour nous ici. Nous exhortons ceux qui tentent l'aventure périlleuse vers l'Europe à reconsidérer leur position. L'Eldorado se trouve ici ».

Madikan Diarrassouba, ex-migrante, productrice de pépinières à Azaguié

J'ai bénéficié d'une formation de production de pépinières

« Deux jours après mon retour, j'ai bénéficié d'une formation de production de pépinières. Ça rapporte bien. Je regrette l'aventure, parce que je suis partie avec une amie qui est décédée en mer ».

Djamila Bakayoko, ex-migrante, présidente d'un groupement de production de lapins à Songon

Nous sommes satisfaits des retombées financières

« Mes collègues et moi sommes satisfaits des retombées financières de nos projets. Nous envisageons accroître très rapidement le nombre de lapins ».

Arts et Culture

L'attention du gouvernement pour les porte-flambeaux

En reconnaissance de leur contribution au rayonnement de la Côte d'Ivoire, le Président de la République Alassane Ouattara a institué en 2014 une pension de solidarité au profit d'artistes ayant porté haut le flambeau de la culture ivoirienne. A ce jour, 61 artistes issus de divers secteurs perçoivent, à ce titre, une allocation mensuelle de 300 000 FCFA.

Ils sont musiciens, comédiens, chorégraphes, peintres, écrivains, cinéastes, etc. Ils ont marqué de leur art l'histoire culturelle de la Côte d'Ivoire et l'ont portée au-delà du carré ivoirien. Les artistes bénéficiaires saluent cet acte de reconnaissance et de solidarité de la nation. Une allocation qui, selon eux, améliore qualitativement leurs conditions de vie. Pour le comédien Léonard Groguehet, ce geste les éloigne de la précarité. Quant à l'écrivain Isaïe Biton Koulibaly, il y voit une valorisation de leur métier. « La pension nous place dans la même catégorie que certains fonctionnaires », dit-il. ■



Exploitation minière

Des infrastructures socio-économiques au profit des populations riveraines

Avec l'ambition de faire du secteur des mines un moteur de son économie, la Côte d'Ivoire a adopté en 2014 un nouveau code minier porteur de réformes. L'une des réformes majeures est la création de Comités de Développement Local Minier (CDLM) dans chaque zone d'exploitation. Financés par les entreprises minières, leur objectif est de réaliser des projets sociaux au profit des populations riveraines.

A Zouan-Hounien, Hiré, Tongon, Bonikro, Agbaou ou Bondoukou, les populations riveraines des sites miniers ont bénéficié en 2018 de projets d'électricité, d'écoles, de centres de santé, d'eau potable, de routes, etc. pour un coût de 2,548 milliards de FCFA. En vue de réduire davantage la pauvreté en milieu rural, le gouvernement a instruit les CDLM de privilégier les activités génératrices de revenus au profit des femmes et des jeunes. ■

Les Brèves du Développement

Parc National du Mont Péko : des espèces animales rares réapparues

Selon l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), plusieurs espèces animales supposées décimées, dont des éléphants, des chimpanzés et des oiseaux rares sont réapparues dans le Parc National du Mont Péko situé à l'ouest de la Côte d'Ivoire. Pour le Lieutenant-Colonel Ouattara Kpolo, commandant le secteur Mont Péko, c'est l'un des résultats des actions menées par les autorités administratives, l'OIPR et les chefs traditionnels riverains pour sauver le parc.

Innovation : des salles de classe construites en briques de plastique recyclé

Neuf (9) nouvelles salles de classe en briques de plastique recyclé ont été construites par l'UNICEF à Gonzagueville, Divo et Toumodi. Ces constructions en briques de plastique recyclé représentent une approche novatrice pour lutter contre la pollution plastique, créer des emplois et offrir un environnement propice à l'apprentissage.

Prikro : une unité de transformation du manioc construite

A l'initiative d'élus locaux, la ville de Prikro vient de se doter d'une usine de transformation de manioc. Cette infrastructure offrira une trentaine d'emplois et contribuera à améliorer les conditions de vie des populations.

Santé : la première unité d'ophtalmologie pédiatrique de Côte d'Ivoire opérationnelle

Le gouvernement ivoirien, avec le soutien de la coopération allemande, vient de doter le CHU de Treichville d'une unité d'ophtalmologie pédiatrique. D'une valeur de 425 millions de FCFA, l'unité permettra de traiter des maladies telles que la cataracte et le glaucome. Elle proposera aussi des soins de rééducation oculaire.

Entrepreneuriat

Des demandeurs d'emplois à la tête de start-ups à succès

La Fondation Jeunesse Numérique (FJN), structure affiliée au Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste, accompagne les jeunes entrepreneurs évoluant dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) à mettre en place des entreprises viables. Depuis 2016, elle a assuré la formation à l'entrepreneuriat d'une centaine de jeunes au Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB) de Grand-Bassam.

Ainsi, Losséni Bakayoko a bénéficié d'un encadrement pour son projet TAXIPRO. Une plateforme de gestion physique et digitale de véhicules de transport. En 2018, TAXIPRO a réalisé près de 400 millions de FCFA de chiffres d'affaires. Il offre du travail à de nombreux jeunes.

Promoteur de LIFI-LED, Ange Balma, un autre bénéficiaire, a décroché un contrat de 20 millions de dollars sur dix ans avec la ville de Bangui en Centrafrique. Ces deux projets font partie des 25 Start-ups arrivées à maturité qui ont bénéficié du soutien de la FJN. La directrice exécutive du FJN, Linda Vallée, dit sa fierté de voir des « demandeurs d'emplois devenir des créateurs d'emplois ». ■

La Fondation Jeunesse Numérique

La Fondation Jeunesse Numérique (FJN) a été mise en place par le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste avec plusieurs acteurs majeurs des TIC en Côte d'Ivoire, dont le Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB). Son objectif est de sensibiliser la jeunesse aux TIC, de promouvoir l'innovation numérique chez les jeunes Ivoiriens et d'accompagner la création d'entreprises innovantes dans le secteur des télécoms.

A ce titre, elle met en œuvre un programme d'incubation et d'accélération des start-ups, à travers formation, coaching, mentorat, mise en relation stratégique et aide à la recherche de financement. La sélection se fait par appel à projets. Ceux-ci doivent apporter une solution concrète à un problème de société, en vue d'améliorer le quotidien des Ivoiriens. La FJN se positionne ainsi comme un acteur majeur dans la création d'emplois dans le domaine des TIC.

Identification

Un mécanisme pour faciliter l'enregistrement des naissances

Le rapport 2016 sur la situation des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire indique que 28 % des enfants de moins de cinq ans ne sont pas enregistrés à l'état civil. Pour pallier ce problème, le gouvernement et l'UNICEF expérimentent depuis deux ans un mécanisme d'enregistrement des naissances dès la maternité.

Le mécanisme est mis en œuvre dans 405 maternités. Il consiste pour les sages-femmes à consigner dans un registre spécial, les informations nécessaires sur les nouveaux-nés. Des copies de l'enregistrement sont ensuite transmises à la fois aux parents et aux services de l'Etat civil pour faciliter la production de l'extrait de naissance. Yvette Agnan, qui a accouché dans une maternité de Port-Bouet témoigne : « J'ai pu aisément déclarer mon enfant avec le certificat que la sage-femme m'a donné ». À Oumé, où est aussi expérimenté le mécanisme, 2950 déclarations de naissances ont pu être enregistrées en 2018, contre 1 800 en 2017. ■



Éducation préscolaire

2 113 salles de classes supplémentaires pour une meilleure insertion au primaire

Parallèlement à la politique de l'École Obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans, le gouvernement ivoirien s'attelle à renforcer l'éducation préscolaire pour améliorer les capacités d'apprentissage des futurs élèves du primaire.

De 2013 à 2018, ce sont 2 113 salles de classes du préscolaire supplémentaires qui ont été construites. Cela a fait passer le nombre de 4 308 à 6 421, dont 1 832 en milieu rural. L'éducation préscolaire, destinée aux enfants de deux à cinq ans, les initie notamment à l'expression orale, aux mathématiques et au chant. Ce, pour les préparer à mieux assimiler les enseignements dispensés à l'école primaire. Fanta Kaba, éducatrice préscolaire, explique : « En plus des activités langagières, il y a les activités d'éveil mathématique qui font appel au raisonnement logique de l'enfant, sachant qu'après le préscolaire, il va intégrer le cycle primaire et aborder les mathématiques ». En 2018, 180 176 élèves étaient inscrits au préscolaire, dont 41 786 en zone rurale. ■

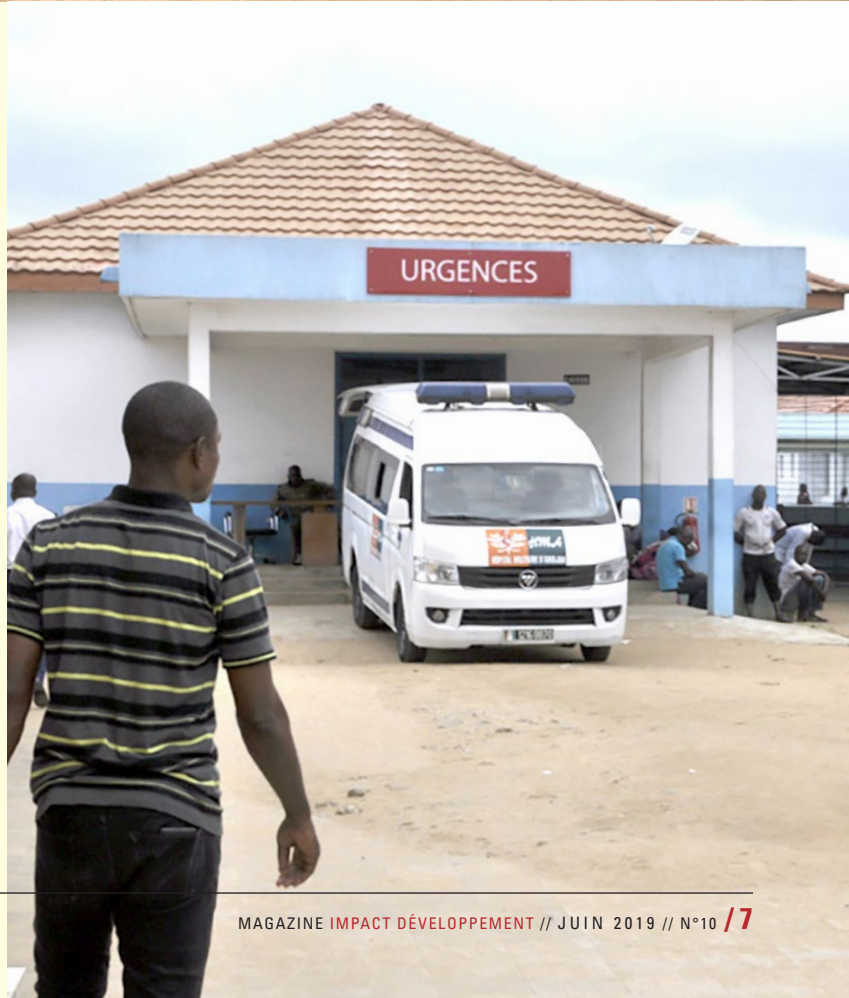


Hôpitaux militaires

Le plateau technique renforcé

Le gouvernement ivoirien est engagé dans un vaste programme de réhabilitation, de renforcement des plateaux techniques et de construction d'établissements de santé militaires.

Laissé à l'abandon pendant près de 10 ans, le centre médico-militaire d'Akouédo est aujourd'hui entièrement réhabilité et équipé. Il accueille à nouveau les militaires et leurs familles. L'Hôpital Militaire d'Abidjan (HMA), qui tombait aussi en désuétude, a aujourd'hui fière allure. Les 75 000 patients, militaires et civils qui le fréquentent chaque année sont désormais pris en charge dans des services pourvus d'équipements modernes. Ils peuvent aussi bénéficier de soins d'urgence. Ces projets entrent dans le cadre de la Loi de Programmation Militaire 2016-2020 qui prévoit la construction de quatre hôpitaux militaires. ■



GROS PLAN



Bonne gouvernance

Des réformes qui rassurent partenaires et investisseurs

D'importants progrès ont été enregistrés par la Côte d'Ivoire en matière de bonne gouvernance de 2012 à 2018 : réduction du taux de pauvreté, bonne gestion des programmes économiques et financiers, avancées notables dans la lutte contre la corruption, amélioration de l'indice de développement humain, accélération de l'accès des populations aux services sociaux de base (eau potable, santé, électricité, etc.), baisse de l'indice de sécurité, taux d'endettement soutenable...

Jeudi, 20 mars 2014. Espace CRRAE-UMOA, Abidjan-Plateau. La Banque mondiale évalue l'état de ses interventions en Côte d'Ivoire. Ousmane Diagana, alors Directeur des Opérations de l'institution, salue la bonne utilisation par le gouvernement des ressources mises à sa disposition. « *La bonne pratique des règles de gestion par l'Etat a permis d'atteindre un taux de décaissement de 40 %, un des plus élevés au niveau de la Banque mondiale* ». Satisfaite, l'institution finance en 2017-2018, onze (11) autres projets dans les secteurs de l'agriculture, du transport, de l'énergie, de l'environnement, de la santé, de l'eau et de la foresterie, pour un coût de 683 milliards de FCFA. « *C'est la première fois que la Banque mondiale dépasse le montant de 1 milliard de dollars de financements approuvés en Côte*

d'Ivoire », souligne Pierre Laporte, Directeur actuel des Opérations. Cela a contribué à renforcer les actions de l'Etat en matière d'accès des populations aux services sociaux de base (eau, électricité et santé) et de réhabilitation des routes et pistes rurales. Autre contribution : l'appui à la lutte contre la pauvreté, à travers le projet de Filets Sociaux Productifs, dont 50 000 ménages démunis bénéficient, à raison de 36 000 FCFA par trimestre. Du côté du Fonds Monétaire International (FMI), la performance du programme économique et financier est également jugée bonne. « *La Côte d'Ivoire est parvenue à générer une croissance forte, tout en préservant la stabilité macro-économique.*

Nous sommes disposés à travailler de concert avec vous, à la réussite de vos objectifs de croissance soutenue, durable et inclusive », déclarait, le 03 octobre 2018 à Abidjan Céline Allard, chef de délégation, au terme de la 5^{ème} Revue d'Évaluation du FMI. Le Mécanisme d'Auto-évaluation par les Pairs (MAEP), revue périodique des politiques et pratiques de promotion de la démocratie, de la paix et de la bonne gouvernance, relève dans son rapport 2018 (publié le 09 février 2019 à Addis-Abeba) « *une performance remarquable du pays en moins de 7 ans* ». Quant au Millenium Challenge Corporation (MCC), agence gouvernementale

La Côte d'Ivoire est parvenue à générer une croissance forte, tout en préservant la stabilité macro-économique.



Défis : Promouvoir un Ivoirien nouveau

En dépit des acquis, le respect de la chose publique ou la gouvernance éthique demeure encore un défi à relever. Cela nécessite la formation de citoyens de qualité, en vue de la reconversion des mentalités et de la promotion des valeurs du travail, du mérite, du courage, de l'endurance et de l'héroïsme. Toutes choses qui contribueront à l'émergence d'un "Ivoirien nouveau" pour faire de la Côte d'Ivoire un pays moderne et développé à tous égards.

indépendante des Etats-Unis, il note des avancées notables en matière de droits de l'Homme et de liberté économique, d'investissement dans le capital humain, de lutte contre la corruption (éliminatoire en cas d'absence de progrès). D'où l'éligibilité du pays au Programme Compact du MCC en 2015 et l'octroi en 2017 d'un don de 315 milliards de FCFA. Un fonds destiné à financer divers projets de transport et d'éducation, en vue de renforcer les compétences pour l'employabilité. L'assistance du MCC est soumise au respect de 20 critères rigoureux de bonne gouvernance. Le "Doing Business" portant sur l'environnement des affaires, l'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance Africaine, ainsi que Transparency International, qui scrute le niveau de perception de la corruption, confirment les progrès enregistrés depuis 2012. Il en est de

même au niveau de l'Open Government Partnership (OGP) pour la transparence des données publiques et de Reporters Sans Frontières (RSF) qui mesure la liberté de la presse et d'expression. Ces progrès résultent de la volonté, depuis 2011, du Président de la République Alassane Ouattara de mettre la bonne gouvernance au cœur de l'action gouvernementale. La création de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), de l'Inspection Générale des Finances (IGF), de l'Inspection Générale d'Etat (IGE) et de la Cour des Comptes (CC) répond de cette volonté. De même que le vote en 2013 d'une loi ayant abouti à la création en 2014 de la Commission d'accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP). Le pays a également adhéré en 2008 à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE). ■



Djénéba Samassi
Assistante de direction
à l'Université Alassane
Ouattara de Bouaké

« Les performances des dernières années en matière de gouvernance sont pour moi une source de satisfaction et de fierté. Elles sont rassurantes dans la perspective de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent... Le gouvernement doit poursuivre ses efforts... ».



Arnaud Tibet Goré Bi
Ingénieur agro-alimentaire

« La Côte d'Ivoire a fait des progrès en matière de bonne gestion. Cela a permis de réaliser de nombreuses infrastructures de routes, ponts, châteaux d'eaux, écoles, centres de santé... ».



Goun Kevin
Analyste crédit à la Caisse
Nationale des Caisses
d'Epargne (CNCE)

« Les performances du pays, reconnues à l'échelle mondiale, ont été possibles grâce au Président de la République Alassane Ouattara qui a fait de la bonne gouvernance une priorité ».

Bonne gouvernance

De bons points résultant de réformes hardies

Les indicateurs en matière de gouvernance étaient tous au rouge en 2011 : taux de pauvreté à 51 % ; croissance économique négative (-4,2 %) ; Indice de Développement Humain (IDH) à 0,40/1 ; Indice de sécurité à 3,9 en 2012 (selon l'ONU) ; instabilité politique avérée, etc. En 2018, ils sont globalement passés au vert, avec le recul de la pauvreté à 46,3 % (2015) ; un taux de croissance économique moyen à 8,6 % depuis 2012 ; l'IDH passé à 0,74 ; l'Indice de sécurité à 1,1 en mai 2019 ; l'accessibilité accrue des populations à l'eau potable (81 %) et l'accès de 91,6 % des enfants à l'école primaire. Reporters Sans Frontières (RSF), pour ce qui est de la liberté de la presse et d'expression, a classé le pays en 2019 à la 71^{ème} place sur 180 pays, contre la 81^{ème} place en 2018. Le budget de l'Etat est en constante croissance, passant de 3 295,3 milliards de FCFA en 2012 à 7 334,3 milliards de FCFA en 2019, grâce à la performance des régies financières. Ces progrès tangibles résultent des réformes institutionnelles, économiques et financières engagées par le gouvernement, dont l'institution d'un mécanisme d'évaluation des Directeurs des Affaires Financières (DAF) des ministères, l'informatisation complète des douanes et la dématérialisation du paiement des impôts (e-impôts). ■

Les principaux acquis de 2012 à 2018


315 milliards de FCFA

d'allocation du Programme-Compact du Millennium Challenge Corporation (MCC) à la Côte d'Ivoire en 2017, après son éligibilité

22^{ème}
place


en 2018, contre la 41^{ème} en 2017 à l'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance Africaine (IAG) qui évalue 54 pays africains sur la base de leur développement économique durable et humain



Parmi les **10** pays les plus réformateurs au monde

Dans le rapport "Doing Business 2019" de la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire figure parmi les 10 pays les plus réformateurs au monde

103^{ème}
place


en 2017 sur 180 pays, avec une note de 36/100, selon l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Transparency International, mettant en lumière le degré de corruption perçue. En 2007, le pays occupait la 150^{ème} place avec un score de 2,1/100

71^{ème}
place


en 2019 au classement de Reporters Sans Frontières (liberté d'expression et de la presse), contre la 81^{ème} place en 2018 et la 159^{ème} place en 2012

48%


de taux d'endettement en 2018, sur un plafond communautaire (UEMOA) de 70% du Produit Intérieur Brut (PIB)

7000
emplois


créés globalement par mois, grâce aux différentes réformes économiques et financières


249,83%

de taux de croissance de la production industrielle de l'or en Côte d'Ivoire entre 2009-2018, passant de 7 tonnes à 24,4 tonnes

Quelques effets directs de la bonne gouvernance

Le volume des investissements directs nationaux (IDN) et étrangers (IDE) a connu, selon le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), une hausse de 51 %, passant de 466 milliards de FCFA en 2017 à 703 milliards de FCFA en 2018. Ces investissements couvrent l'ensemble des régions du pays et plusieurs secteurs dont l'agro-industrie (27 %), le transport et l'entreposage (24 %), l'hôtellerie et la restauration (3 %) et l'industrie plastique (4 %). Cette embellie, favorisée par un bon climat des affaires induit par des réformes engagées depuis 2011, a permis la création, sur la même période, de 8 767 emplois directs par les investisseurs enregistrés au guichet CEPICI.

Le secteur minier ivoirien connaît aussi un dynamisme, avec 178 permis de recherche minière et 16 permis d'exploitation au 31 décembre 2018. La mine d'or d'Ity a mobilisé 240 milliards de FCFA d'investissement et fait passer le nombre d'emplois à 1 000, contre 500 précédemment. Le total d'emplois générés par le secteur minier s'élève à 13 327 en 2018, représentant une hausse de 26,63 % par rapport à 2017.

Par ailleurs, la dynamique de croissance économique (8,6 % en moyenne par an) des huit dernières années a permis d'augmenter les dépenses dites "pro-pauvres" en faveur des populations défavorisées. Et ce, dans les secteurs de la santé, l'éducation, l'eau potable, les pistes rurales... Ces dépenses sont passées de 1 080,3 milliards de FCFA en 2012 à 2 505,5 milliards de FCFA en 2019. De même, les dépenses de personnels (salaires) sont passées de 932,5 milliards de FCFA en 2012 à 1 720,8 milliards de FCFA en 2019, améliorant ainsi les conditions de vie des fonctionnaires et agents de l'Etat.



Perspectives

- Renforcer les capacités de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) pour plus d'efficacité dans la lutte contre la corruption
- Simplifier davantage les procédures administratives pour réduire les risques de mauvaise gouvernance et de corruption
- Moderniser en profondeur la gestion du cadastre pour plus de transparence
- Améliorer la gouvernance des Etablissements Publics Nationaux (EPN), des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière de l'Etat par un accroissement du contrôle de leur gestion
- Consolider la dynamique de coopération avec la communauté financière (Banque mondiale, Banque africaine de développement, FMI, etc.)
- Renforcer durablement la redistribution des fruits de la croissance, par la mise en œuvre réussie du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2019-2020



“ La qualité de la gouvernance et des institutions est le préalable à tout développement. C'est à juste titre que cette dimension constitue le premier axe stratégique du Plan National de Développement (PND) 2016-2020.

Les performances économiques ont été obtenues grâce à la stabilité politique, au renforcement de la position de la Côte d'Ivoire sur l'échiquier international et à la consolidation des acquis en matière de bonne gouvernance. ”

Nialé Kaba, Ministre du Plan et du Développement, à la Conférence de presse « Les Rendez-Vous du Gouvernement » du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG), Abidjan le 23 mai 2019



AXEL-EMMANUEL GBAOU

Des chiffres au chocolat

Dans la cour des grands chefs chocolatiers du monde, chaque carré se négocie âprement. Mais, Axel-Emmanuel Gbaou, chocolatier ivoirien d'une trentaine d'années, compte bien s'y installer avec sa marque "Instant Chocolat". De l'audace, il en a ! Déjà, pour casser une carrière toute lisse de banquier. Et espérer conquérir un cercle de grands manitous.

Après des études en Sciences Politiques et Droit Public à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, à Abidjan, il obtient un Master en Fiscalité et trouve un emploi dans une banque. Depuis, sur sa tablette, les chiffres et les équilibres économiques ont fait place à la quête de nouvelles saveurs. Champion des chocolatiers africains en 2014, il remporte l'année suivante le "Prix ADO du Jeune Entrepreneur Emergent".



Dans un pays qui est le premier producteur mondial de cacao, la passion du jeune chocolatier prend des allures de défi national. Son objectif : installer des chocolateries en milieu rural et mettre les femmes au cœur du processus de transformation pour améliorer leurs conditions de vie.

Axel-Emmanuel utilise un cacao certifié "commerce équitable", avec des fèves rigoureusement sélectionnées par une coopérative de femmes. Pour se distinguer, ses produits finis se drapent de pagnes aux motifs africains. Déshabillées, ses tablettes libèrent des arômes exotiques et des saveurs qui régaleront les papilles les plus exigeantes. ■



JACQUEVILLE

Des tricycles pour rouler au vert

Des engins à trois roues aux couleurs vives ont fait leur apparition sur les routes de Jacquville. Comme les voitures des villes de l'Inde ou les calèches de Rufisque au Sénégal, ces tricycles donnent un cachet particulier à cette cité balnéaire située à une soixantaine de kilomètres d'Abidjan. Les Jacquvillois les trouvent originaux, esthétiques, romantiques... Pour sûr, ils sont sans complexe et mènent depuis leur apparition une rude concurrence aux taxis communaux traditionnels. Mais, bien plus que l'aspect pittoresque, c'est leur avantage écologique qui séduit le plus. En effet, ces engins de 2,7 m de long et de 2 m de haut sont recouverts d'un panneau solaire qui permet de recharger 6 batteries de 12 volts pour une autonomie de 140 Km.

Dans leur sillage, pas de bruit de moteur grincheux, pas de fumée noirâtre polluant l'air. Ce moyen de transport vert est un atout de charme pour cette cité dont les belles plages attirent de nombreux touristes. Des tricycles rapides et confortables qui desservent les différents quartiers et villages environnants. La course coûte 100 FCFA, soit deux fois moins qu'un taxi traditionnel. Cinq cents (500) à 1 000 personnes les utilisent chaque jour.

Selon le maire de Jacquville, Joachim Beugré, ils font partie d'un projet écologique qui vise à lutter contre la pollution et améliorer la qualité de l'environnement. Le pari est difficile. Mais le jeune maire est un optimiste qui sait faire preuve d'obstination quand il s'agit d'objectif à atteindre.

Pour l'heure, ces moyens de locomotion verts sont une expérience qui marche bien et qui pourrait inspirer d'autres villes de l'intérieur. ■



Réhabilitation des Tours A et B

Les Tours A et B de la Cité Administrative se parent de nouveaux habits

Mises en service en 1978, les Tours jumelles A et B, les premières de la Cité Administrative au Plateau, au cœur d'Abidjan, avaient commencé à prendre des "rides". Leur réhabilitation, engagée par le gouvernement, à travers un investissement de plus de 66,6 milliards de FCFA, est achevée à 87 %. Parées de nouveaux habits, elles retrouvent peu à peu leur lustre d'antan.

Début avril 2019. Abidjan-Plateau. Nous sommes au pied des Tours A et B qui ont subi en quelques mois une profonde métamorphose. Elles se dressent, majestueuses. Sur le chantier, la sécurité est de mise. La zone est bien délimitée. Dans le vrombissement des engins, les ouvriers sont identifiables à leur chasuble fluorée et aux équipements de protection individuelle : casques, gants, chaussures de sécurité, lunettes de protection, etc.

Tout est mis en œuvre pour tenir le délai du retour du personnel, relocalisé provisoirement à Attécoubé. Selon le Directeur de la Construction et de la Maintenance (DCM), Yao N'Goran, les travaux de réhabilitation sont achevés à 87 %. Ils portent sur la réfection des murs, plafonds, sols ainsi que sur le remplacement des ascenseurs par des matériels qui consomment moins d'énergie. Les châssis vitrés, avec double vitrage, le remplacement de l'amiante par un matériau inerte et homologué, ainsi que la mise en place de détecteurs d'incendie ont été effectués. L'aménagement extérieur porte sur la réfection des voiries, des espaces verts et la construction d'un parking de plus de 200 places. Les façades dorées, entièrement remises à neuf, scintillent. Ce nouveau décor est bien apprécié. « Cette réhabilitation est la preuve que l'Etat a à cœur

le bien-être des travailleurs que nous sommes », indique, satisfait Siaka Koné, un fonctionnaire.

Chaque tour, comprend 21 niveaux. Trois niveaux techniques, un pour l'accueil et 17 niveaux pour des bureaux, dont cinq paliers ministériels. La plomberie, l'électricité et la climatisation sont en cours d'achèvement. La première phase des travaux, lancée le 13 septembre 2017, devrait s'achever en mai 2019. La livraison des deux tours, dont les travaux ont permis de créer près de 1 700 emplois dont 550 directs, est prévue pour la fin du premier semestre 2019. ■



Abdourahmane Cissé

Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables

Sur les enjeux du secteur de l'énergie

Le gouvernement veut atteindre l'électrification totale de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2025. Le Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, Abdourahmane Cissé, présente les acquis majeurs du secteur et les ambitions du pays à devenir un hub énergétique sous-régional.



Monsieur le Ministre, où en sommes-nous avec l'accès des populations à l'électricité ?

L'accès des populations à l'électricité est une priorité du Président de la République Alassane Ouattara. C'est pourquoi il a été initié un Programme Social du Gouvernement pour aider les populations à faible revenu. Dans notre secteur, ce programme porte sur trois (3) mesures qui sont : la baisse de 20 % du tarif social 5 Ampères, le Programme National d'Electrification Rurale (PRONER) et le Programme Electricité Pour Tous (PEPT). La baisse de 20 % du tarif social 5 Ampères, en vigueur depuis janvier 2019, permet de lutter contre la vie chère et concerne 850 000 familles à faible revenu, soit plus de 5 millions de nos concitoyens. Le Programme National d'Electrification Rurale (PRONER), initié en 2013, vise l'électrification de toutes les localités de plus de 500 habitants avant fin 2020 et l'ensemble des localités de la Côte d'Ivoire à fin 2025. Le PEPT, lancé en 2014, vise

les ménages à faible revenu. En effet, ces familles, au lieu de payer 150 000 FCFA de frais d'abonnement pour se raccorder à l'électricité, ne payent que 1 000 FCFA. Le reliquat est payé sur une période de 10 ans. Environ 600 000 ménages en ont déjà bénéficié entre 2014 et 2018. Dans le cadre de son Programme Social, le gouvernement, pour en faire profiter 400 000 ménages additionnels à fin 2020, a décidé de prendre en charge les 1 000 FCFA de souscription initiale. Ces trois mesures permettront d'améliorer considérablement les conditions de vie de nos populations, en leur facilitant l'accès à l'électricité.

Quel bilan en termes d'investissements dans le secteur ?

Le ministère s'est doté de quatre plans directeurs évalués à 6 800 milliards de FCFA sur la période 2014-2030. Plus de la moitié des fonds a été engagée dans des projets pour une offre d'énergie électrique abondante et de qualité. De 2011 à 2018, la capacité installée

est passée de 1 391 à 2 200 MW, soit une hausse de 809 MW, c'est-à-dire plus de 58 %. Quant au Temps Moyen de Coupure (TMC), il est passé de 55,9 heures en 2010 à 22,3 heures par an en 2018. L'électrification rurale, sur la période 2011-2018, a enregistré 220 milliards de FCFA d'investissements. Les localités électrifiées de 2011 à 2018, c'est-à-dire en 7 ans, sont estimées à 2 122, contre 2 818 localités entre 1960 et 2010, c'est-à-dire en 50 ans. La couverture du pays en électricité d'ici à 2025 nécessitera un investissement de l'ordre de 600 milliards de FCFA.

Et les abonnements sociaux coûteront 30 milliards de FCFA par an, à raison de 200 000 abonnements.

Quelles sont les ambitions du gouvernement en matière d'énergies renouvelables ?

Dans le cadre de l'Accord de Paris sur le Climat conclu en décembre 2015, la Côte d'Ivoire réduira de 28 % ses

émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à l'horizon 2030. Cela correspond à un mix-énergétique composé de 42 % d'énergies renouvelables, dont 26 % d'hydroélectricité et 16 % d'énergie produite à partir du soleil et de la biomasse. Plusieurs projets de production d'électricité à base d'énergies renouvelables ont été engagés pour la période 2014-2020, pour construire des centrales à biomasse, des centrales solaires et des barrages hydroélectriques, afin d'atteindre ce mix énergétique.

La Côte d'Ivoire peut-elle devenir un hub énergétique sous-régional ?

Cela est possible. Les investissements sur le réseau de transport et de distribution ont renforcé la fiabilité du réseau électrique, avec la réduction du Temps Moyen de Coupure (TMC) par an et la participation aux projets régionaux d'interconnexion. L'objectif actuel du gouvernement est d'améliorer la compétitivité des entreprises et les conditions de vie des populations. ■

Ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée Nationale le 1^{er} avril 2019 à Abidjan



1. Le Président de la République Alassane Ouattara a encouragé les députés à faire en sorte que les débats et délibérations contribuent à renforcer la confiance des Ivoiriens dans les institutions - **2.** Elu le 7 mars 2019 à la tête du Parlement ivoirien, Amadou Soumahoro s'est engagé à bâtir une Assemblée Nationale plus forte et plus dynamique. - **3.** Face aux députés, le Président de la République Alassane Ouattara a rappelé sa détermination à continuer d'améliorer les conditions de vie des Ivoiriens.

Inauguration du 1^{er} Centre d'Excellence Régional contre la Faim et la Malnutrition en Afrique (CERFAM) le 25 mars 2019 à Abidjan



1. Le Centre d'Excellence Régional contre la Faim et la Malnutrition en Afrique (CERFAM) a été inauguré le 25 mars 2019 à Abidjan par le Vice-Président ivoirien Daniel Kablan Duncan et le Directeur Exécutif du Programme Alimentaire Mondial (PAM), David Beasley. - **2.** Le CERFAM a pour objectif de promouvoir la lutte contre la faim et la malnutrition en Afrique sub-saharienne et centrale. Il est le fruit d'une coopération entre la Côte d'Ivoire et le Programme Alimentaire Mondial (PAM).



Sansan Kambilé

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme

Sur la Loi instituant une procédure spéciale de déclaration de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'acte de naissance

En vue de fiabiliser l'état civil en Côte d'Ivoire, le Parlement a adopté une loi instituant une procédure spéciale de déclaration de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'acte de naissance. Dans cette interview, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Sansan Kambilé, donne des précisions.

■ Monsieur le Ministre, qu'est-ce qui a motivé l'adoption de cette loi ?

Un état des lieux de l'état civil révèle que de nombreuses personnes nées en Côte d'Ivoire sont sans acte d'état civil de naissance parce que leur naissance n'a jamais été enregistrée à l'état civil. On note également que plusieurs personnes utilisent de faux documents d'état civil ou ceux d'un tiers. Enfin, l'état des lieux révèle que de nombreux registres d'état civil sont détruits, détériorés ou qu'ils ont disparu. Et cela rend impossible la délivrance des actes d'état civil qui s'y trouvaient. En prélude à la mise en place du Registre National des Personnes Physiques (RNPP), il était impérieux de régler la situation des personnes ainsi concernées.

■ Quelles solutions la loi apportera aux différentes situations ?

Cette loi concerne trois catégories de personnes nées en Côte d'Ivoire. D'abord celles dépourvues d'acte de naissance, parce que leur naissance n'a pas été enregistrée, ou que le défaut d'acte de naissance n'a pas été suppléé par un jugement régulièrement transcrit sur les registres de l'état civil. Celles-ci verront leur naissance déclarée et enregistrée. Ensuite, il y a les individus qui font usage d'un faux acte de naissance ou de l'acte de naissance d'un tiers. La loi leur permettra de retrouver leur identité, en mettant fin aux emprunts d'identité et à l'usage de faux en matière d'état civil. Enfin, il y a la catégorie des personnes ayant un acte de naissance régulièrement enregistré, dont les deux exemplaires sont détruits, détériorés ou perdus. Ces dernières obtiendront la transcription de leurs actes de naissance dans les registres actuels.

■ Quelles sont les conditions de mise en œuvre de la procédure ?

Cette loi est applicable pendant 12 mois, à compter de sa promulgation intervenue le 19 novembre 2018. Des opérations spéciales seront organisées et toutes les personnes concernées sont invitées à y participer. ■

10 CHIFFRES SUR LE DÉVELOPPEMENT

Economie

745 200 FCFA

de Produit Intérieur Brut par habitant en 2017, contre 560 300 FCFA en 2010, soit une hausse de 33%

Anacarde

761 317 tonnes

produites en 2018, contre 711 236 tonnes produites en 2017, soit une hausse d'environ 7%

Tourisme

3,4 millions

de touristes en 2018, contre 2 millions en 2017, soit une hausse de 70%

Hôtellerie

2 607 hôtels

et résidences hôtelières en 2018, contre 2 040 en 2017, soit une hausse de 27,8%

Education

16 957 écoles primaires

en 2019, contre 13 785 en 2014, soit une hausse de 23%

Agriculture

1 830 541 emplois

directs créés dans le secteur agricole de 2012 à 2017

SMIG

60 000 FCFA

depuis 2014, contre 36 000 auparavant

Santé

94 %

des établissements de santé maternelle et infantile du secteur public ont fourni des services de prévention de la transmission du VIH mère-enfant en 2018, contre 72% en 2016

CEPICI

42 762 entreprises

créées au Guichet Unique de 2013 à 2018

Pont HKB

100 millions

de véhicules dénombrés depuis l'ouverture en 2014 à mars 2019